



Métier et reconnaissance professionnelle des AESH, c'est tout de suite !

Le ministère de l'Éducation nationale et le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées ont lancé en octobre une concertation sur l'école inclusive dont un pan concerne l'avenir du métier d'accompagnant.

Les premières pistes lancées pour les accompagnants des élèves en situation de handicap sont loin de correspondre aux attentes de milliers de ces personnels précaires qui subissent de plein fouet des conditions de travail dégradées, des temps incomplets imposés, des salaires bas, une absence de reconnaissance professionnelle, qui les conduisent souvent à renoncer à leur emploi.

C'est pourquoi nous sommes dans l'attente de mesures fortes qui bénéficieraient à la fois aux personnels concernés, aux élèves accompagnés et à l'ensemble de l'école.

Nous revendiquons :

- **UNE REVALORISATION IMMEDIATE DES SALAIRES ;**
- **LE VERSEMENT DE L'INDEMNITE REP-REP+ POUR LES AESH EXERÇANT EN EDUCATION PRIORITAIRE ;**
- **LA CREATION D'UN VERITABLE STATUT POUR LES AESH ;**
- **DES EMPLOIS STABLES, PERENNES ET RECONNUS ;**
- **LA CREATION DU NOMBRE D'EMPLOIS NECESSAIRE POUR COUVRIR TOUS LES BESOINS ;**
- **LE DROIT DE POUVOIR TRAVAILLER A TEMPS COMPLET ;**
- **UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DE QUALITE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL.**

Nous appelons à une mobilisation unitaire le mercredi 6 février.

En Mayenne, les organisations syndicales CGT Educ'Action, FNEC FP FO, FSU, SE-UNSA, Sgen Cfdt, Sud éducation appellent les AESH et l'ensemble des personnels à :

**Une Assemblée générale 14 h à la Maison des Syndicats, entrée FO
10 rue Docteur Ferron, à Laval (parking salle polyvalente)**

Un rassemblement à 16h devant la Dsden à Laval (75 rue Mc Donald)